

Chronique du Printemps



Article 88 RSGEE :

La responsable doit maintenir propres, bien aérés et à une température d'au moins 20°C les locaux où elle reçoit les enfants.

Le beau temps arrive à grand pas avec cette belle saison qui est le printemps !! Qui dit printemps, dit ménage du printemps! Dans cette chronique, nous parlerons du ménage, lavage et 'désinfectage' dans notre service de garde. Le triage, le nettoyage, l'entreposage et l'étiquetage seront aussi des sujets abordés.

À vos ménage mesdames et messieurs et respirer le bon air du printemps !!

Article 92 RSGEE :

La responsable doit maintenir propres l'équipement, le mobilier et le matériel de jeu qu'elle utilise. Elle doit, de même, les maintenir en bon état ou les réparer de manière à respecter leurs conditions initiales d'utilisation.

Selon la réglementation, il faut s'assurer que l'équipement, le mobilier et le matériel de jeu doit être en bon état ou les réparer de manière à respecter leurs conditions initiales d'utilisation.

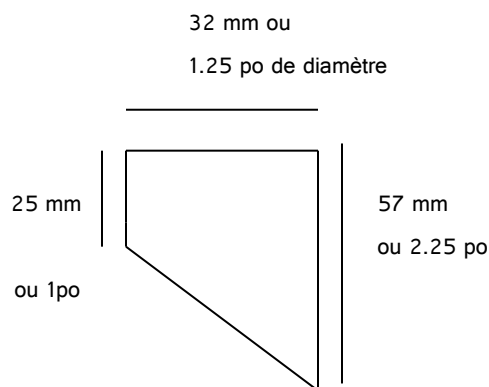
Chaque jour, une vérification des jouets offerts aux enfants devraient être faite.

Le printemps est un bon moment pour faire le tri de tous vos jouets pour éliminer ceux qui sont désuets, abîmés ou brisés. Selon le livre la sécurité des enfants en service de garde, il recommande plusieurs consignes reliés aux jouets. En voici quelques unes :

- La corde servant à tirer ou actionner un jouet ne doit pas dépasser 30 cm à cause du risque de strangulation chez les jeunes enfants.
- Les coutures des jouets de textile doivent être fermes et intactes.
- Les jouets à piles exigent une surveillance accrue parce que les piles peuvent couler; ce liquide étant corrosif, il peut causer des brûlures. Il faut s'assurer que les piles sont bien installées dans les jouets et non accessibles aux jeunes enfants.
- Les joints et les replis des jouets en métal doivent être bien faits pour éviter les risques de coupures.
- Les jouets en plastique mince et rigide ne sont pas conseillés car ils se cassent facilement et peuvent occasionner des blessures.

- Tous les matériaux d'art plastique de fabrication commerciale doivent porter la mention 'non toxique'; les matériaux de fabrication maison ne doivent pas contenir d'ingrédient toxiques.
- Jeter les petits bouts de crayon à colorier en cire ou en bois

De plus, sachant que les enfants de moins de 3 ans ont tendance à tout mettre dans la bouche, il serait pertinent d'utiliser le gabarit pour petites pièces en vente au bureau coordonnateur ou faire votre propre gabarit (illustration ci-dessous). Si le jouet entre complètement dans le gabarit, c'est qu'il y a un danger d'étouffement pour un enfant de moins de 3 ans. Il est préférable de les regrouper et les entreposés hors de la portée des jeunes enfants et de les utiliser seulement sous surveillance constante. Les enfants de plus de 3 ans peuvent s'amuser avec à condition que les plus petits ne soit pas près d'eux.



Article 103 RSGEE :

Le prestataire de services de garde doit s'assurer que les jouets sont sécuritaires, non toxiques, lavables, robustes, en bon état de fonctionnement et conformes aux normes de sécurité édictées par le Règlement sur les produits dangereux (jouets) (C.R.C., c. 931) adopté en vertu de la Loi sur les produits dangereux (L.R.C. 1985, c. H-3).

Maintenant que les objets dangereux ou inappropriés ont été retirés du service de garde, il est temps de tout nettoyer !! Quand, comment et avec quoi ???



La solution désinfectante recommandée est l'eau javellisée à une concentration de 1 à 10 : une partie d'eau de Javel à usage domestique (concentration de 5 à 6 %) pour neuf parties d'eau

En moyenne, 2 à 3 minutes de contact avec la solution ci-haut mentionnée pourraient être suffisantes. Cette solution peut être entreposée dans un contenant à l'abri de la lumière pour une durée moyenne de quinze jours.

Il est essentiel de laver d'abord et de bien rincer avant de désinfecter car les désinfectants n'agissent pas en présence de savon, de gras et de saleté. Rincer à fond après avoir désinfecté toute surface susceptible d'être en contact avec les aliments et tout objet que l'enfant porte à sa bouche.

Les jouets doivent être lavés à l'eau savonneuse, désinfectés et rincés. Les jouets en plastique dur ou en tissu peuvent être lavés sans danger dans le cycle 'eau chaude' du lave-vaisselle ou de la lessiveuse. La désinfection n'est pas nécessaire par la suite. Petit truc !! Pour les petits jouets, vous pouvez les insérer dans un filet et le déposer au lave-vaisselle.

Voici une méthode conseillée, tirée du livre 'la santé des enfants...en service de garde éducatifs' pour un bon nettoyage de jouets:

- Frotter les jouets dans une eau chaude savonneuse,
- Utiliser une brosse pour atteindre les cavités et les plis,
- Rincer le jouet dans une eau propre,
- Immerger le jouets dans une solution désinfectante et le laisser tremper pendant une période d'au moins dix minutes,
- Retirer le jouet de la solution désinfectante et le rincer à fond à l'eau froide,
- Sécher à l'air et s'assurer qu'il ne reste plus d'eau dans les jouets avant de les offrir.



Certains jouets ne peuvent être nettoyés et désinfectés tel que :

- les livres
 - les casse-têtes
 - les jeux de société
 - les jouets de carton (grosses briques, etc.)
 - les crayons de cire
 - les poupées en tissu et en plastique
 - Les jouets ou objets en styromousse
-

Tous ces items ne peuvent être mis au lave-vaisselle ni immergés dans l'eau. On ne peut donc pas utiliser la chaleur ni un produit chimique pour effectuer la désinfection.

Solution? Ils devraient être mis en « quarantaine » pendant au moins deux semaines avant d'être remis à la disposition des enfants. Les germes mourront d'eux-mêmes sur les surfaces. Pourquoi deux semaines? Pour que les germes de la gastro-entérite, qui survivent en moyenne deux semaines sur les surfaces, soient inactifs lorsque vous ressortirez ces jouets. Vous éviterez quelques problèmes de cette façon!

N'appliquez pas cette technique pour les jouets que l'on peut nettoyer et désinfecter. Les jouets qui peuvent être nettoyés et désinfectés, lorsque c'est possible, **DOIVENT** l'être. Cette technique de quarantaine ne peut pas remplacer un bon lavage et une désinfection.

Pour ce qui est des bacs sensoriels (riz, orge, nouille, feuille, maïs,...), il faut jeter le contenu après 30 jours d'utilisation. Ces matières sont manipulées et soumises à des matières organiques, de l'humidité, de la poussière, etc. Il peut donc s'y développer des moisissures ou des bactéries et s'y accumuler des virus suite à la manipulation.

Par contre, pour ce qui est des bacs de sable, pierres, cailloux ,...ils peuvent être mis en quarantaine deux semaines ou désinfectés comme le carré de sable.

Désinfection du carré de sable intérieur :

Si le sable est utilisé chaque jour, le désinfecter chaque semaine avec la solution d'eau de Javel mentionné ci-haut. Verser le produit sur le sable ; arroser ensuite le sable avec de l'eau pour bien le rincer et laisser sécher complètement avant d'utiliser de nouveau

La pâte à modeler ne peut être mis en quarantaine. Après un certain temps, elle devra être jetée et renouvelée.

Une fois que les jouets ont été nettoyés et désinfectés, il est temps d'aménager votre aire de jeux pour rendre les coins de jeux invitants ! Entreposer certains jeux et jouets dans un autre espace du service de garde permet de faire une rotation intéressante et ainsi épurer les lieux ... mais pas trop !!!!

Beaucoup de jouets offert en petite quantité est la clé du succès tant pour le rangement que pour le nettoyage. Il est agréable pour les enfants de voir le contenu du panier par des pictogrammes (auto, poupées, nourriture, balles, ...) Le rangement est beaucoup plus facile de cette façon ! Votre agente de soutien peut vous suggérer et vous offrir des idées de pictogrammes amusantes ! Vous n'avez qu'à demander !!

Lors de la disposition des paniers de jouets dans les étagères, il faut éviter de placer les jouets ou paniers lourds sur les tablettes les plus élevées et de surcharger les étagères. Si des tablettes de rangements sont fixées directement à un mur, en vérifier régulièrement la solidité.

Toute cette corvée peut prendre quelques heures de votre temps mais combien gratifiant ! Les enfants seront heureux d'avoir un service de garde propre et bien ordonné et vous serez heureux/heureuse d'avoir un milieu propre, ordonné et sécuritaire alors je n'ai qu'une chose à vous dire ...Bon ménage et amusez vous !!!



Lucie Trinque, agente de conformité

Référence :

- La sécurité des enfants ... en services de garde éducatifs page 55 et 56.
- La santé des enfants ... en services de garde éducatifs page 97, 98, 101 et 103
- www.educatout.com section santé et hygiène (les jouets qu'on ne peut désinfecter et bacs sensoriels ou bacs à microbes ?) fait par Nathalie Thibault de Germaction)

(Printemps 2011)